

Le Terroir

Éditorial du président



La saison 2016 est à peine amorcée que déjà, nous devons nous mobiliser sur des dossiers majeurs qui menacent notre développement agricole et plusieurs de nos entreprises autant en Gaspésie et aux Îles qu'à la grandeur du Québec.

Le rapport Gagné menace tout le secteur acéricole, car si ses recommandations devaient prendre effet, nos entreprises risqueraient de fermer leurs portes car sans prix garanti, leurs revenus baisseraient de façon significative. Nos entreprises dépendent de la mise en marché collective mise en place depuis plus de 10 ans dans ce secteur, car elle permet aux producteurs de recevoir un prix juste et garanti malgré les saisons tardives que nous vivons en Gaspésie. Le ministre de l'Agriculture croyait qu'il affaiblirait le secteur et le diviserait dans le cadre de l'adoption des propositions du rapport, mais les producteurs acéricoles se sont unis et ont été appuyés par les transformateurs ainsi que tous les membres de notre organisation afin de faire reculer le ministre. Nous attendons la suite...

Le dossier du lait diafiltré qui mobilise nos troupes en ce moment est un autre dossier qui traîne en longueur malgré les promesses du Parti libéral du Canada. Le gouvernement, par la voix de son ministre, s'était engagé dès le début du mandat à régler ce problème qui n'exige aucun frais supplémentaire, mais plutôt une harmonisation règlementaire. Le temps passe et rien n'est fait. C'est une perte nette de plus de 12 000\$ par ferme laitière de la GÎM, soit plus de 200 millions de dollars pour l'ensemble du secteur laitier régional. Nous attendons une réponse à court terme....

Le dossier de la sécurité du revenu agricole est un autre exemple de la mauvaise volonté du ministre Paradis, qui a le rapport du comité ministériel conjoint UPA, MAPAQ et Financière agricole depuis plus d'un an. Ce rapport a fait l'unanimité sur les solutions à mettre en œuvre afin de permettre le développement efficace de notre agriculture. Le ministre, en plus de nous ignorer, essaie de nous affaiblir en tentant de nous diviser.

(suite page suivante)

Dans ce numéro :

Éditorial du président

Page 1

Éditorial du président (suite)

Page 2

Que veut le ministre? Son ministère? Son gouvernement

Mobilisation des producteurs de lait de la Gaspésie - Les Îles

Page 3

PDZA MRC Avignon

Page 4

Collectif régional en formation agricole

Page 5

Portrait de délégué

Page 5

Nouveau à l'assurance récolte

Page 6

Journée relève

Page 7

Semaine des ressources humaines

Concours Ma Ferme Mon Monde

Page 8

Émission de l'UPA

Page 8

Feuille insérée à l'intérieur :

Programme avantages

Éditorial du président *(suite)*

Devant cette mauvaise volonté du Ministre, nous, producteurs agricoles, demandons au gouvernement par voie d'une pétition de mettre en œuvre les recommandations unanimes sur la sécurité du revenu.

Solidarité, solidarité, nous devons mettre de l'avant cette valeur fondamentale de notre organisation et appuyer cette pétition en nous mobilisant de façon unanime sur ces dossiers.

Christian Côté, président

Que veut le ministre? Son ministère? Son gouvernement?

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Québec le 6 et 7 avril, les producteurs de bovins du Québec ont adopté une résolution s'adressant au ministre de l'Agriculture et au gouvernement du Québec. On demande au ministre de l'Agriculture de jouer pleinement son rôle d'acteur de développement agricole et agroalimentaire. On demande au gouvernement du Québec de mettre en place les outils nécessaires au développement du secteur, notamment par une meilleure sécurité du revenu.

Alors que le gouvernement de l'Ontario propose une stratégie d'affaires en agriculture et agroalimentaire (Open for business : Ontario's Business Sector Strategy - Agriculture and Agri-Food) élaborée en concertation avec l'OFA (Ontario Federation of Agriculture) et le gouvernement, on tarde à appliquer les recommandations du comité ministériel conjoint, recommandations unanimes d'un comité composé de représentants du MAPAQ, de la FADQ, de l'UPA et de deux experts externes. On tarde à mettre en place des mesures pour la relève agricole à la suite du mémoire déposé. On coupe les budgets de fonctionnement de la CPTAQ et de la RMAAQ, perturbant ainsi le traitement des dossiers (demande d'augmentation du contingent acéricole).

Le ministre Paradis n'est pas à l'écoute des producteurs. En fait, il n'a qu'une écoute sélective, comme le démontre la saga du rapport Gagné. Il ne s'est pas présenté à l'AGA des producteurs de bovins. Il évite les rencontres avec les dirigeants de la Fédération des producteurs acéricoles, évite les rencontres avec l'UPA en général, mais il s'empresse de rencontrer les récalcitrants, poussant l'odieux jusqu'à les soutenir financièrement à même son fonds discrétionnaire.

Les producteurs de la Gaspésie – Les îles, comme tous les producteurs du Québec, sont passionnés d'agriculture, sont capables de s'adapter au changement et sont capables de contribuer au développement économique des régions du Québec. Collectivement, l'agriculture représente huit milliards de dollars de vente et génère 55 400 emplois. Le secteur agroalimentaire au complet représente 117 000 emplois directs et génère un PIB de 11 milliards de dollars.

Lors du Congrès général, l'Union des producteurs agricoles, conjointement avec le Conseil de la transformation alimentaire du Québec, a déposé un manifeste au ministre Paradis pour une Stratégie québécoise de l'agroalimentaire.

Nos demandes :

- Stimuler l'investissement privé par des programmes adaptés;
- Investir en recherche et développement par des programmes et crédits d'impôt;
- Favoriser le développement de la main-d'œuvre .

Toutes ces demandes sont restées sans réponse de la part du ministre et de son ministère. Le président général de l'UPA, M. Marcel Groleau, n'a pas reçu plus de précisions à la suite d'une rencontre avec le premier ministre Couillard. Devant ce triste constat, nous sommes en mesure de demander: Quelle est la vision du ministre pour l'agriculture et l'agroalimentaire québécois? Quelles sont les ambitions du gouvernement du Québec pour ce secteur économique? Les producteurs méritent une réponse claire et rassurante.

Mobilisation des producteurs de lait de la Gaspésie - Les Îles

Le 8 avril dernier, Les producteurs de lait de la Gaspésie - Les Îles se sont mobilisés et sont allés rencontrer le député libéral fédéral Rémi Massé à son bureau de circonscription, situé à Carleton-sur-Mer. Les producteurs ont participé en grand nombre, certains sont venus d'aussi loin que des Plateaux ou de Ste-Anne-des-Monts, et d'autres s'y sont rendus en tracteur. L'objectif de la rencontre était d'interpeller le député pour que son parti exige des agences la mise en place des moyens efficaces afin de limiter l'importation des concentrés de protéines laitières, plus particulièrement celle du lait diafiltré (par un reclassement et/ou par l'application rigoureuse des normes de composition). Voici l'état de la situation avant la rencontre avec M. Massé.

Le gouvernement au pouvoir s'est engagé, sur la question du contrôle des importations, à :

- *S'assurer que l'ensemble des produits alimentaires qui sont importés, incluant les produits laitiers, respecte les mêmes normes de santé et d'hygiène que les produits canadiens;*
- *S'assurer que l'Agence des services frontaliers fait preuve de rigueur dans l'inspection des produits alimentaires importés et l'application de la réglementation en place; et*
- *Revoir les normes, règles et pratiques en vigueur relativement à l'importation de produits alimentaires, notamment les protéines laitières, afin de s'assurer qu'elles servent les intérêts des Canadiennes et Canadiens.*

Au cours des dernières semaines, les producteurs de lait ont martelé les différents messages aux députés et ministres rencontrés :

1. Un concentré de protéines laitières liquides est importé sans tarifs des États-Unis et entre dans la fabrication de nos fromages, sans limites, en contravention avec la réglementation canadienne sur la composition des fromages;
2. Le lait diafiltré ne peut pas avoir deux personnalités. Ou bien c'est du lait et les tarifs s'appliquent, ou bien c'est un ingrédient et son utilisation dans le fromage est plafonnée.
3. Le ministre de l'Agriculture, Lawrence MacAulay, a reconnu le problème et promis de le régler comme le montre la déclaration écrite de son bureau, publiée le 5 février dans la TCN : « *Nous sommes conscients des préoccupations de l'industrie concernant l'utilisation du lait diafiltré dans la fabrication du fromage. Selon les normes compositionnelles du fromage, il n'a jamais été dans les intentions que le lait diafiltré soit utilisé au lieu du lait. Nous travaillons afin d'assurer que les règles sont claires pour tous. Le Canada reconnaît l'importance de mesures de contrôle efficaces des importations et gère ses importations conformément à ses obligations en matière de commerce international* »
4. Les producteurs de lait canadiens perdent 225 millions de dollars par année (2,75 \$ par hectolitre) parce que le gouvernement fédéral n'applique pas sa propre réglementation.
5. Ça fait six mois que le gouvernement est au pouvoir et deux mois que le ministre a formellement reconnu le problème, nous voulons qu'il passe à l'action et qu'il règle le problème.

Les producteurs de lait demandent des intentions claires et un échéancier de réalisation

Suite à cette rencontre entre le député Massé et les producteurs de lait de la Gaspésie - Les Îles, le député Massé s'est engagé à discuter de la problématique lors du prochain caucus libéral, qui devait avoir lieu le 13 avril.



PDZA MRC d'Avignon

La capsule PDZA : À quoi ça sert ?

Un plan de développement de la zone agricole (PDZA) est actuellement en élaboration pour la MRC d'Avignon. Tout au long de l'année, des capsules d'information vous seront livrées afin de vous tenir au courant de l'avancement des travaux. Pour cette édition du Terroir, nous verrons ce qu'est un PDZA et quels sont les résultats attendus via cette démarche.

Qu'est-ce qu'un PDZA ?

Le plan de développement est avant tout un outil qui permet de planifier les activités agricoles d'une MRC tout en mettant le territoire en valeur. Ce travail se fait en concertation avec plusieurs acteurs du milieu, tant des représentants du monde municipal et du secteur agricole que des intervenants (UPA, MAPAQ, MAMOT, etc.). Cette démarche doit néanmoins s'inscrire dans les orientations dont la MRC s'est dotée en matière de développement et d'aménagement tout en conciliant les besoins des producteurs. Pour faciliter le travail, un portrait des activités agricoles sera réalisé à l'aide de diverses méthodes (sondages, ateliers interactifs, rencontres de comités, etc.).

Qu'est-ce qu'on attend comme retombées ?

L'acquisition de connaissances est à la base même du PDZA. L'information recueillie tout au long du processus permettra une meilleure appropriation de la zone agricole par l'ensemble des acteurs tout en favorisant une nouvelle dynamique de concertation entre ces derniers.

En colligeant l'ensemble des données obtenues, il sera plus facile de cibler les enjeux du secteur agricole dans la MRC d'Avignon, le but étant de mettre en place quelques actions qui favoriseront le développement de la zone agricole et de ses activités dans les années à venir. Un comité de suivi sera d'ailleurs mis sur pied afin de s'assurer de l'avancement de ses quelques actions.

Depuis la mise en place des PDZA en 2008, quelques projets concrets ont fait grandement parler d'eux, notamment les banques de terres, qui répondent à un besoin d'accès aux terres agricoles à long terme pour la relève. C'est un exemple parmi d'autres de l'application concrète d'une problématique sur le terrain et de l'action mise en œuvre pour la résorber.

Restez à l'affût des développements tout au long de l'année avec les articles du Terroir, mais également sur nos réseaux sociaux via la page Facebook de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles.

Pour toutes questions ou commentaires concernant le PDZA, vous pouvez communiquer avec la chargée de projet, Mme Véronique Babin-Roussel, par téléphone au 418 392-4466 poste 218 ou par courriel à ybabin@upa.qc.ca.

Collectif régional en formation agricole Gaspésie - Les Îles

Vous ne connaissez pas encore votre collectif? Ce service vous est offert dans le but de vous appuyer dans le développement de vos compétences. En d'autres mots, le collectif:

- Offre un soutien à l'organisation d'activités de formation agricole;
- Aide à la recherche de financement des activités de formation;
- Évalue et analyse des besoins de formation;
- Aide à la gestion de projets de formations.

Pour nous faire part de vos intérêts et besoins en formation agricole ou pour vérifier votre admissibilité à recevoir une aide financière pour les formations suivies, veuillez communiquer avec votre Collectif régional en formation agricole au 418 392-4466, poste 209, ou à cindygagne@upa.qc.ca. Les entreprises en démarrage, les producteurs agricoles ainsi que les travailleurs sont admissibles... informez-vous!



Portrait de délégué

À l'automne 2015, des producteurs agricoles provenant de l'Afrique et d'Haïti ont séjourné dans notre région. Délégués par leur organisation paysanne partenaire d'UPA Développement international, ils ont fait un stage de quatre semaines pour découvrir comment se fait l'agriculture au Québec, comment sont organisés les producteurs agricoles et comment se vit le phénomène d'accaparement et d'accès aux terres agricoles. Leur passage dans notre région fut un succès, les délégués, UPA-DI, la Fédération régionale et les producteurs hôtes sont unanimes sur la réussite de cette expérience agricole et humaine.



Lors des prochaines publications du journal Le Terroir, vous aurez la chance d'en savoir un peu plus sur les huit délégués et ce qu'ils ramèneront dans leur pays.

Léonne Moreau

Léonne est une productrice agricole originaire d'Haïti. Elle détient une formation d'enseignante, mais travaille aussi comme directrice d'école. Elle exploite 2 hectares en maïs et sorgho et possède un troupeau composé d'une dizaine de cabris. Très impliquée dans sa communauté, elle est présidente d'un groupement de femmes impliquées dans la production agricole. Elle anime des séances d'alphabétisation et sur le renforcement des exploitations agricoles familiales. Elle est trésorière du conseil d'administration de la FOPADES.

administration de la FOPADES.

Lors de son séjour, Léonne a été accueillie chez Carole Chartier de Caplan. Elle a eu l'occasion de participer aux tâches de la ferme, de rencontrer et de visiter d'autres entreprises agricoles de Caplan et de s'impliquer dans le Cercle des fermière de Caplan.

Ce qu'elle transmettra à ses pairs en Haïti : l'importance de la formation continue pour les producteurs ainsi que l'organisation des services de formation à travers les organismes agricoles.

Nouveauté à l'assurance récolte - Foin une protection adaptée et personnalisée

LÉVIS, (QC) , le 1^{er} mars 2016 /CNW Telbec/ - La Financière agricole annonce d'importantes modifications à sa protection d'assurance récolte Foin. En plus de moderniser son réseau de stations météo, La Financière agricole offrira aux entreprises agricoles la possibilité de personnaliser et d'adapter leur couverture en fonction de leurs besoins.

Simplification de l'évaluation des pertes

Dorénavant, l'évaluation des pertes se basera sur trois causes de dommages liées au climat, soit le gel hivernal (incluant les coûts de réensemencement), le manque et l'excès de pluie. De plus, les pertes seront évaluées distinctement fauche par fauche. Ainsi, les gains d'une fauche ne viendront donc plus compenser les pertes d'une autre. Par ailleurs, les pertes de qualité ne seront plus compensées par les gains de quantité, car ces deux facteurs seront aussi traités indépendamment, selon le choix de protection de l'entreprise.

Nouvelles options personnalisées

Des options plus personnalisées permettront aux entreprises agricoles de choisir la couverture d'assurance qui correspond le mieux à leurs pratiques culturales. Ainsi, elles auront la possibilité de s'assurer pour deux ou trois fauches et pourront déterminer la période de couverture qui correspond le mieux à la réalité climatique de leur exploitation.

Un réseau de stations météorologiques automatisées et performantes

Pour obtenir des données climatiques plus précises et représentatives dans le cadre de son évaluation des pertes, La Financière agricole a déployé, en 2015, un nouveau réseau de stations météorologiques entièrement automatiques. Les données collectées par ces stations sont accessibles en tout temps par l'intermédiaire du site Internet <http://www.agrometeo.org/>. Grâce à cette nouvelle façon de faire, les producteurs verront en temps réel les données météorologiques compilées par la station à laquelle est associée leur entreprise. Ils pourront cependant en choisir une différente qui représente mieux leur réalité.

« Cette nouvelle approche pour la protection foin a été développée de concert avec les représentants du milieu. Plus simple, plus concrète et plus accessible, elle permet aux entreprises agricoles de choisir l'option qui leur convient le mieux », déclare M. Robert Keating, président-directeur général de La Financière agricole du Québec.

En offrant des produits et des services de qualité en matière de financement, d'assurance et de protection du revenu, La Financière agricole du Québec favorise le développement et la stabilité de plus de 25 000 entreprises agricoles et forestières québécoises. De plus, elle place la relève agricole au cœur de ses priorités en lui offrant une aide financière directe et adaptée à sa réalité. Avec des valeurs assurées qui s'élèvent à 4,3 milliards de dollars et un portefeuille de garanties de prêts qui atteint 4,6 milliards, elle participe activement à l'essor économique du Québec et de ses régions.

***** La Financière agricole invite les producteurs agricoles de la Gaspésie - Les Îles à communiquer avec leur conseiller Alain Garant au centre de service de Caplan.**

Journée Relève

La deuxième Journée Relève a eu lieu le 9 avril dernier. Pour la région de la Gaspésie - Les Îles, elle s'est déroulée en 2 temps, soit une visite à la Ferme Lafontaine avec Francis Lafontaine et sa relève, David Lafontaine. Par la suite, les participants ont eu la chance d'échanger entre eux sur les défis du démarrage mais aussi du transfert d'entreprise agricole dans la région et de donner des trucs et des idées à ceux qui ont bien voulu présenter leurs démarches.

Une autre activité de la relève réussie!



Semaine des ressources humaines

Pour reconnaître la valeur de tous ceux et celles qui font la réussite des entreprises du Québec!

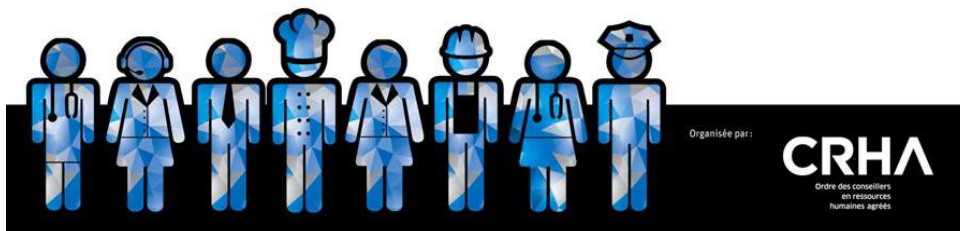
La *Semaine des Ressources Humaines*, qui se tiendra du 25 au 29 avril 2016, est l'occasion idéale pour souligner concrètement la contribution de votre équipe de travail au succès de votre entreprise, peu importe sa taille ou son nombre d'employés.

C'est bien connu, la reconnaissance est un puissant incitatif qui contribue grandement à la motivation, à l'engagement et à la fidélité des travailleurs. La *Semaine des Ressources Humaines* permet tout simplement de dire : « Merci ».

Besoin d'un coup de pouce? Inspirez-vous de ces quelques initiatives :

- Activité de reconnaissance : tel un 5 à 7 d'entreprise;
- Tournée des employés pour les remercier de vive voix;
- Sondage interne sur la mobilisation des employés;
- Mise en place d'une planification de la retraite;
- Carte de remerciement personnalisée à chaque employé;
- Possibilité pour les employés de partir à midi le vendredi;
- Création et lancement d'une politique sur la santé et le mieux-être.

Soyez créatifs et n'oubliez pas de partager vos initiatives sur les réseaux sociaux #SemaineRH.



Concours Ma Ferme Mon Monde

C'est le moment de poser votre candidature pour le concours Ma Ferme Mon Monde!

Le concours Ma Ferme Mon Monde récompense les entreprises qui soulignent l'importance de leur équipe de travail en mettant de l'avant des actions de reconnaissance, parfois toutes simples :

- Horaire de travail adapté;
- Formation en entreprise;
- Sensibilisation à de saines habitudes de vie;
- Organisation d'une salle de pause avec divans et table à café;
- Mise en place d'un comité social actif et motivant;
- Mise en place d'un bulletin d'information ou de réunions hebdomadaires;
- Primes monétaires, congés bonis ou voyages payés par l'employeur;
- Etc.

Vous avez mis en place une telle méthode : **votre candidature nous intéresse!**

Comment participer?

Pour être admissible, vous devez :

- Être un producteur agricole reconnu (UPA);
- Avoir eu une bonne idée de reconnaissance pour votre équipe de travail au cours des deux dernières années.

À propos de l'inscription :

- Aucuns frais requis;
- Remplissez le formulaire en quelques minutes en communiquant avec votre Centre d'emploi agricole Gaspésie - Les Îles au 418 392-4466, poste 209, ou à cindygagne@upa.qc.ca.

À gagner?

Un article dans le cahier spécial de la Terre de Chez Nous, en septembre 2016, regroupant les candidatures des 14 régions et distribué à l'ensemble des délégués du Congrès de l'UPA.

Parmi les 14 candidatures, l'une sera couronnée grande gagnante!

Une chance unique de faire rayonner votre entreprise à travers tout le Québec... la saisissez-vous?

Le saviez-vous?

En instaurant des techniques de reconnaissance du personnel, vous démontrez à vos employés que leur travail est **important** pour vous et votre entreprise, vous augmentez leur **sentiment d'appartenance** et favorisez ainsi leur **réention**. Un pas en avant pour faire de vous un **employeur de choix!** Des actions simples et peu coûteuses qui peuvent vous faire économiser gros...

**Toujours sur les ondes de CHAU-TV,
l'émission de l'UPA est diffusée tous les
vendredis à 15 h, pour tout savoir sur l'ac-
tualité régionale agricole.**

Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles
172, boul. Perron Est
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Téléphone : 418-392-4466
Télécopieur: 418-392-4862
gaspesie-iles@upa.qc.ca

Site Web : www.gaspesielesiles.upa.qc.ca